

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 28.01.2015

Numéro de version 1

Révision: 28.01.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** *PRESTO Terpentinersatz*
- **Code du produit:** 157202, 171697, 171703
- **No CAS:**
64742-82-1
- **Numéro CE:**
919-446-0
- **Numéro index:**
649-330-00-2
- **Numéro d'enregistrement** 01-2119458049-33
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées --**
- **Emploi de la substance / de la préparation** Diluant
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
MOTIP DUPLI GmbH
Kurt Vogelsang Strasse 6
D-74855 Haßmersheim
Tel.: +49/6266/75-0
msds@dupli-color.de
- **Importeur:**
MOTIP DUPLI AG
Allmendstrasse 30
CH-8320 Fehraltorf
Tel.: +41 44 908 38 40
Fax: +41 44 908 38 50
- **Service chargé des renseignements:** Département Sécurité Produit
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
Centre Suisse d' Information Toxicologique (CSIT): Tél. 145 (24h)
Tel.: +41 44 908 38 40
(Mo - Do 08:00 Uhr - 16:00 Uhr
Fr 08:00 Uhr - 13:00 Uhr)
Tel.: +49 6266-75-310
Fax +49 6266-75-362
(Lu-Je 08:00 - 16:00 H, Ve 08:00 - 12:30 H)

numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

Centre Antipoisons Belge: Appelez gratuitement 070 245 245
Un médecin vous répond, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24

SECTION 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

(suite page 2)

CFR

Nom du produit: PRESTO Terpentinersatz

(suite de la page 1)



GHS08 danger pour la santé

STOT RE 1 H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**



Xn; Nocif

R48/20-65: Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.



N; Dangereux pour l'environnement

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R10-66-67: Inflammable. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une dermatite (inflammation de la peau) à cause de l'effet dégraissant du solvant.

A des effets narcotisants.

· **2.2 Éléments d'étiquetage**

· **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

La substance est classifiée et étiquetée selon le règlement CLP.

· **Pictogrammes de danger**



GHS02



GHS07



GHS08



GHS09

· **Mention d'avertissement Danger**

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

Kohlenwasserstoffe, C9-C12, n-Alkane, iso-Alkane, cyclisch, aromatisch (2-25%)

· **Mentions de danger**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 3)

Nom du produit: PRESTO Terpentinersatz

(suite de la page 2)

· **Conseils de prudence**

- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P260 Ne pas respirer les vapeurs.
- P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
- P331 NE PAS faire vomir.
- P405 Garder sous clef.
- P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation nationale.

· **Indications complémentaires:**

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

· **2.3 Autres dangers**

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

· **3.1 Caractérisation chimique: Substances**

· **No CAS Désignation**

64742-82-1 Kohlenwasserstoffe, C9-C12, n-Alkane, iso-Alkane, cyclisch, aromatisch (2-25%)

· **Numéro CE:** 919-446-0

· **Numéro index:** 649-330-00-2

SECTION 4: Premiers secours

· **4.1 Description des premiers secours**

- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau ; laver à l'eau et au savon.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- **Après ingestion:** Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· **5.1 Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Refroidir les récipients avec de l'eau.

· **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **5.3 Conseils aux pompiers -**

· **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

(suite page 4)

Nom du produit: PRESTO Terpentinersatz

(suite de la page 3)

- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
Diluer avec beaucoup d'eau.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
- **6.4 Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **Classe de stockage:** 3
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:** Néant
- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- **Protection respiratoire:**
N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
Sinon, la classe de filtre A / P 2 ou auto-indépendante.
- **Protection des mains:**
Gants résistant aux solvants
En cas de contact avec des gants de protection faits de poussière par pulvérisation de butyle should être utilisée (min. 0,4 mm d'épaisseur), par exemple KCL Camatril, aucun article. 898 ou des produits similaires
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.
Butylcaoutchouc

(suite page 5)

Nom du produit: PRESTO Terpentinersatz

(suite de la page 4)

- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Gants en caoutchouc butyle avec une épaisseur de 0,4 mm sont résistantes à:
Acétone: 480 min
Acétate de n-butyle: 60 min
Acétate d'éthyle: 170 min
Xylène: 42 min
- **Protection des yeux: Lunettes de protection**

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales.**

· **Aspect:**

· Forme:	Liquide
· Couleur:	Transparent
· Odeur:	Presque inodore
· Seuil olfactif:	Non déterminé.

· **valeur du pH:** Non déterminé.

· **Changement d'état**

· Point de fusion:	Non déterminé.
· Point d'ébullition:	150 °C

· **Point d'éclair** 40 °C

· **Inflammabilité (solide, gazeux):** Non applicable.

· **Température d'inflammation:**

· **Température de décomposition:** Non déterminé.

· **Auto-inflammation:** Non déterminé.

· **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

· **Limites d'explosion:**

· Inférieure:	Non déterminé.
· Supérieure:	Non déterminé.

· **Pression de vapeur:** Non déterminé.

· Densité à 20 °C:	0,79 g/cm ³
· Densité relative.	Non déterminé.
· Densité de vapeur.	Non déterminé.
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.

· **Solubilité dans/miscibilité avec**

· **l'eau:** Entièrement miscible

· **Coefficient de partage (n-octanol/eau):** Non déterminé.

· **Viscosité:**

· Dynamique:	Non déterminé.
· Cinématique à 20 °C:	1,2 mm ² /s

· **Teneur en solvants:**

· CE-COV g/L	--
· CE-COV %	0,00 %

· **Teneur en substances solides:** 100,0 %

(suite page 6)

Nom du produit: PRESTO Terpentinersatz

(suite de la page 5)

· 9.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité
- 10.2 Stabilité chimique
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

SECTION 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- **Toxicité aiguë:**
- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Pas d'effet d'irritation.
- **des yeux:** Pas d'effet d'irritation. voir paragraphe 4.
- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Indications toxicologiques complémentaires:** Vapeurs étourdissantes.

SECTION 12: Informations écologiques

- 12.1 Toxicité
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Effets écotoxiques:**
- **Remarque:** Toxique chez les poissons.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.
Toxique pour les organismes aquatiques.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets

07 03 04* autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 28.01.2015

Numéro de version 1

Révision: 28.01.2015

Nom du produit: PRESTO Terpentinersatz

· **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

(suite de la page 6)

SECTION 14: Informations relatives au transport

· 14.1 No ONU

· ADR, IMDG, IATA

UN3295

· 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

· ADR

UN3295 HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A.,
DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S.

· IMDG, IATA

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR



· Classe

3 (F1) Liquides inflammables.

· Étiquette

3

· IMDG, IATA



· Class

3 Liquides inflammables.

· Label

3

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA

III

· 14.5 Dangers pour l'environnement:

· Marine Pollutant:

Non

· Marquage spécial (ADR):

Signe conventionnel (poisson et arbre)

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquides inflammables.

· Indice Kemler:

30

· No EMS:

F-E,S-D

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

· ADR

· Quantités limitées (LQ)

5L

· Quantités exceptées (EQ)

Code: E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml

· Catégorie de transport

3

· Code de restriction en tunnels

D/E

· IMDG

· Limited quantities (LQ)

5L

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 28.01.2015

Numéro de version 1

Révision: 28.01.2015

Nom du produit: PRESTO Terpentinersatz

(suite de la page 7)

· **Excepted quantities (EQ)**

Code: E1

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml

Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

· **"Règlement type" de l'ONU:**

UN3295, HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A.,
DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, 3, III

SECTION 15: Informations réglementaires

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· **Classe de pollution des eaux:** Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Contact:** Département Sécurité Produit

· **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organization

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3

STOT RE 1: Specific target organ toxicity - Repeated exposure, Hazard Category 1

Asp. Tox. 1: Aspiration hazard, Hazard Category 1

Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2

CFR